

Invitation à l'Assemblée annuelle 2024
29^e assemblée générale et rencontre
samedi 6 avril
dans l'auditoire de l'hôpital cantonal Aarau
Tellstrasse 25, Aarau



Chers membres,

Les chiffres sont déroutants, mais en fait, l'Association Suisse contre la Dystonie fête son 30^e anniversaire et la 29^e assemblée générale et congrès est due à la pause Corona. Un grand MERCI à tous les membres pour leur soutien continu à notre travail. Nous vous attendons avec impatience pour une matinée passionnante avec deux nouveaux intervenants de Berne et de Zurich. L'heure des questions aux médecins, très appréciée, ne manquera pas non plus.

Avant l'ouverture de l'assemblée à 9h.45, les membres recevront leurs documents. L'assemblée durera jusqu'à environ 10h.15. Puis suivra la rencontre annuelle avec l'heure de questions et les conférences.

11:15 **conférence de Prof. Dr. méd. B. Voller**, neurologue, Neurozentrum Bern
Thème*: «**Elektromyographische Untersuchungen bei Dystonie und Wirkungsnachlass von Botulinumtoxin**»

12:15 **conférence de Dr. méd. S. Taheri**, neurologue, Zürich
Thème*: «**Möglichkeiten und Grenzen in der Botulinumtoxin-Therapie bei Dystonien**»

*Les thèmes se tiendront en langue allemande, mais des questions peuvent être posées en français.

L'assemblée se terminera à 13h. Les participants qui le désirent auront la possibilité de prendre un repas et d'échanger des idées dans le restaurant voisin.

Nous espérons vous accueillir et nous vous saluons cordialement.

Le comité

Informations sur l'assemblée annuelle 2024

1. Inscription pour participer - Date limite d'inscription : 27.03.2024

Veillez adresser vos inscriptions et vos questions pour l'heure des questions médicales à Claudia Schmid, Bergstrasse 20, 8132 Hinteregg
cs@ggaweb.ch / +41 44 984 29 13 ou +41 79 632 21 65

Les membres qui présentent ou ont fait parvenir au trésorier l'exonération de la Serafe (redevance radio et télévision) se voient rembourser les frais de déplacement (max. 45 CHF) à la charge du fonds spécial.

2. Enregistrement à partir de 9 h 00 et réception des documents de vote

3. Frais de restauration

La SDG/ASD offre des boissons, des fruits et des pâtisseries avant le début de l'AG et pendant les pauses de l'assemblée annuelle. Nous prendrons le repas de midi au restaurant (du personnel). Les membres et leurs invités paient eux-mêmes.

4. Cotisation des membres 2024

Nous vous remercions chaleureusement pour tous les paiements reçus ! Ceux qui n'ont pas encore versé leur cotisation : 30 CHF sur le CCP 40-7494-0 ou IBAN CH84 0900 0000 4000 7494 0

5. Itinéraire



Avec les transports publics :
Le chemin à pied (10 min.) jusqu'à l'hôpital est bien indiqué depuis la gare. L'hôpital est également accessible en bus : Ligne 1 (arrêt Gais), 4 (arrêt Bavaria) ou 6 (arrêt Spital). L'amphithéâtre se trouve près des renseignements dans le bâtiment Est (voir flèche).

En voiture :
Le stationnement sur le site de l'hôpital cantonal est payant. Un nombre limité de places de stationnement est disponible.



Schweizerische Dystonie-Gesellschaft
Association Suisse contre la Dystonie
Associazione Svizzera contro la Dystonia

29ème Assemblée générale

Samedi 6 avril 2024
Hôpital cantonal d'Aarau, Tellstrasse 25, Aarau
dans l'amphithéâtre près des renseignements (1er sou-sol, ascenseur disponible)

Ordre du jour

1. Accueil et ouverture

1.1 Documents de vote

Ils seront distribués sur le lieu de la réunion ou peuvent être commandés à l'avance.
Voir également à la fin de l'ordre du jour.

1.2 Excuses

1.3 Changements et nouveaux membres

2. Élection des scrutateurs/trices

3. Approbation de l'ordre du jour

4. Approbation du procès-verbal du 22 avril 2023

5. Approbation du rapport annuel 2023 du président

6. Comptes annuels 2023 (compte de résultat et bilan) et proposition de l'organe de révision

6.1 Rapport de caisse

6.2 Rapport avec proposition de l'organe de révision

6.3 Approbation des comptes annuels

7. Approbation du budget 2025

8. Fixation de la cotisation annuelle 2025

Le comité directeur propose de laisser la cotisation inchangée :
30 CHF pour les membres résidant en Suisse
30 EUR pour les membres résidant à l'étranger

Eric Huber propose d'augmenter la cotisation à 35 CHF.

9. Questions diverses



Schweizerische Dystonie-Gesellschaft
Association Suisse contre la Dystonie
Associazione Svizzera contro la Distonia

Les documents :

Lors de l'AG, suffisamment d'exemplaires des documents mentionnés ci-dessous seront disponibles pour consultation.

- 2023 : Rapport annuel du président
- Organigramme de la SDG/ASD
- Procès-verbal de la 28e assemblée générale du 22 avril 2023
- Rapport de trésorerie 2023
- Comptes annuels 2023
- Rapport de l'organe de révision 2023

Les membres intéressés peuvent se faire envoyer les documents susmentionnés jusqu'au 18.3.2024.

Adresse de référence :

Claudia Schmid, Bergstrasse 20, 8132 Hinteregg
cs@ggaweb.ch / 044 984 29 13

Inscription

Nom :Prénom :

Accompagnateur/trice :

Nom :Prénom :

Prise en charge des frais de voyage et de repas à la charge du fonds spécial souhaitée.
Pour les conditions, voir la fiche d'information sur l'assemblée annuelle.

Questions pour l'heure des questions médicales :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
..... plus loin au verso

A envoyer à :

Claudia Schmid, Bergstrasse 20, 8132 Hintereg
ou par e-mail : cs@ggaweb.ch

Date limite d'inscription : 27 mars 2024